

DRC4731 – Thèmes choisis en droit : argumentation et rédaction juridiques

Mistrale Goudreau

Été 2025 (juillet-août)

Description du cours

Le juriste, quelles que soient ses activités professionnelles (en pratique privée, ou à titre de fonctionnaire, d'administrateur ou d'employé au sein d'une entreprise privée, ou d'une organisation publique ou parapublique) doit présenter des argumentations juridiques, c'est-à-dire présenter des arguments de droit organisés en vue de justifier une thèse ou décision et il doit rédiger des textes juridiques. Quelles sont les habilités qu'il faut perfectionner pour mieux rédiger ces textes, que ce soit la note de recherche, l'avis juridique, le mémoire, l'acte de procédure judiciaire, l'article de revue, le commentaire d'arrêt, le contrat ou même la loi ?

Objectif du cours

Ce cours se veut un cours spécialisé de recherche et de rédaction juridiques, ayant comme objectif de permettre aux étudiants de développer davantage leurs aptitudes à

- Savoir bien identifier une question de droit et les autorités pertinentes à cette question,
- Identifier les arguments et contre-arguments sur cette question de droit,
- Structurer le texte en fonction de son type (avis, acte de procédure, article, mémoire, texte normatif) et son but
- Rédiger en fonction du destinataire de l'écrit : écrit destiné à un juriste (juge, avocat ou notaire) ou à un membre du public.

Méthode d'enseignement

Le cours se donnera en approche bimodale et synchrone. La matière sera présentée par des cours magistraux et fera l'objet d'exercices effectués pendant et après les heures de cours.

Méthode d'évaluation

- Exercices de recherche documentaire, de compréhension des textes juridiques et rédaction de normes et commentaires juridiques (5 exercices de 5 points chacun, pendant la session) : 25 points.

- Un examen maison final de 24 heures, sur la matière vue dans le cours, du 26 au 27 août: 75 points (Dans la période de correction, le professeur pourra contacter les étudiants pour discuter avec eux de leurs conclusions dans l'examen maison)

ou

- un travail de session de 20-25 pages : 75 points

L'étudiant peut aussi faire la lecture d'une courte nouvelle littéraire et écrire un commentaire juridique sur les faits de ce roman : 10 points (dans ce cas, l'examen maison ou le travail de session (15-20 pages) valent seulement 65 points).

Principaux instruments de travail

- Recueil de textes distribué par la professeure.